

Des Petites Curie à la Radiologie

Itinéraire de Louis SAVÈS, médecin de la Marine

Michel Desrentes (Bx 65)

Né le 27 janvier 1894, à Castelnau-Montratiér, dans le Lot, Louis Savès obtient le baccalauréat-ès-lettres en 1912 puis un sur-sis pour continuer ses études. En 1913, il réussit, à la faculté des sciences de Toulouse, le S.P.C.N. (Sciences physiques, chimiques et naturelles). Admis à l'École annexe de médecine navale de Rochefort pour l'année 1913-1914, il prépare la deuxième année de médecine et le concours d'entrée à l'École Principale du Service de Santé de la Marine de Bordeaux. Les épreuves écrites se dérouleront dans les trois centres de Brest, Rochefort et Toulon, mais les épreuves orales n'auront pas lieu pour raison de guerre.

Louis Savès rejoint son centre de recrutement à Agen. Il est affecté le 8 septembre comme soldat de 2^e classe au 20^e régiment d'infanterie (20^e R.I.) basé à Montauban. Il y fait ses classes jusqu'au 29 octobre 1914. Il rejoint ensuite son régiment sur le front de la Marne muni d'un appareil de photographies offert par ses parents.

Le 20^e R.I. appartenant au 17^e C.A., Savès participe aux offensives de Champagne-Perthes (décembre 1914-mars 1915), d'Artois-Écurie-Rolincourt (mai 1915), puis Thélus-Achicourt (mai à juillet 1915). Avec ses compétences en médecine, il devient brancardier de 1^{re} classe, ambulancier puis infirmier et enfin médecin auxiliaire (adjudant).

L'avancement dans le service de santé en guerre, du rang d'étudiant médecin à sous-officier supérieur s'effectuait par concours. Ainsi il était possible d'accéder aux grades de sous-officier supérieur : médecin auxiliaire (adjudant) puis médecin sous-aide major (adjudant-chef). La qualification de médecin restait toujours la même : faculté et thèse avec comme premier grade : médecin aide-major de 2^e classe.

Le 3 novembre 1915, Savès est affecté à la 9^e section des infirmiers militaires rattachée au 9^e C.A. jusqu'au 20 juin 1916. En tant que gradé, il commande une brigade de brancardiers. Il participe ainsi sur le Front au ramassage des blessés et des tués ainsi qu'aux premiers soins, en particulier lors de la bataille de Verdun du 24 avril au 9 mai 1916.

Dès le début de la guerre, le mot d'ordre pour les armées françaises est : *Offensive à outrance*. L'État-major ne veut donc pas s'encombrer de structures médicales lourdes à déplacer. Pour les blessés, il est donc prévu un triage avec traitement sommaire avant de les évacuer vers l'arrière pour les faire soigner dans les hôpitaux. Mais dès *la Bataille des frontières* en Belgique et au Luxembourg, les médecins militaires sont confrontés à un afflux massif de blessés polytraumatisés par balles, par éclats d'obus et multiples fractures.

Après la stabilisation du front sur la Marne en septembre 1914, l'organisation du traitement des blessés se modifie avec la mise en place d'ambulances (**premières structures médicales de l'Avant**) au plus près du Front pour traiter ou préparer les blessés destinés à être évacués vers les hôpitaux de l'Arrière. Ainsi, dès septembre, les blessés affluent en masse dans les hôpitaux parisiens. Les médecins découvrent les plaies et les délabrements thoraco-abdominaux par balles et éclats d'obus qu'ils doivent traiter rapidement. Pour extraire au plus vite les corps étrangers, les chirurgiens effectuent des explorations à champs larges conduisant à des délabrements importants et handicapants.

Marie Curie a alors l'idée d'utiliser la radiologie pour repérer ces corps étrangers métalliques.

Que sont les Petites Curie ?

Consciente de la situation dramatique des hôpitaux et des blessés, elle décide de mettre ses compétences scientifiques et morales au service des blessés. Elle est persuadée que la Radiologie peut rendre des services aux chirurgiens. En effet, cette nouvelle technologie permet le diagnostic et le suivi des fractures et le repérage des éclats métalliques de balles et d'obus avant toute chirurgie.

Elle se forme aux rudiments de l'examen radiologique grâce à Antoine Béclère et dès la fin août 1914 elle obtient une attestation du ministère de la Guerre pour mettre en place une équipe de manipulateurs pour les services de radiologie. Elle devient directrice du service de radiologie de la Croix-Rouge, sollicite des collaborations à Paris, met en œuvre des influences, récolte des subventions et bénéficie du soutien financier de l'Union des Femmes de France et du Patronage National des Blessés. Ainsi pourvue, elle crée des unités radiologiques mobiles en équipant des camions Berliet d'une dynamo 110 volts/15 ampères, d'un appareil à rayons X Drault, de matériel photographique, de rideaux, de quelques écrans très rudimentaires et de plu-



Louis Savès, brancardier 1^{re} classe.



Médecin auxiliaire.





Marie Curie au volant d'une petite Curie.

sieurs paires de gants destinées à protéger les mains des manipulateurs. Ainsi équipés les camions se rendent au plus près du Front dans des salles dépourvues de tout. Les soldats accueillent Marie Curie avec enthousiasme et ils surnomment les camions : *Les Petites Curie*. Au plus près des champs de bataille, ces camions limitaient les grands déplacements des blessés, permettant des soins primaires appropriés et surtout raccourcissaient les temps d'exploration des blessures.

Dans *La Radiologie et la Guerre*, 1921, pages 37-39, Madame Pierre Curie (Marie Curie) décrit le mode d'emploi des *petites Curie*.

Le personnel se compose d'un médecin, d'un manipulateur et d'un chauffeur mais dans une bonne équipe chacun fait plus que son métier. Voici la voiture rendue à destination. Elle est attendue avec impatience pour l'examen des blessés nouvellement arrivés à l'hôpital. On descend les caisses et les appareils et on les porte dans les salles où l'on s'en servira. Le chauffeur prépare le groupe ou la dynamo et établit au moyen d'un long câble (25 mètres suffisent, en général, à tous les besoins) la communication avec les appareils que le manipulateur dispose dans la salle. Avec l'aide d'infirmiers on pose aux fenêtres les rideaux noirs apportés par la voiture, ou les couvertures de l'hôpital (NDLA : pour obtenir l'obscurité nécessaire à la scopie). Le manipulateur et son chef, d'un coup d'œil, choisissent la disposition des appareils, ils les placent, ils assemblent les pièces démontables de la table et du pied porte-ampoule, installent l'ampoule et la soupape, établissent les connexions. On remplit la turbine de gaz d'éclairage pris à un tuyau ou apporté par la voiture dans une poche à gaz de 25 litres. Un signe au chauffeur : voici la dynamo en fonctionnement et l'on envoie un courant d'essai dans l'ampoule. Si elle donne satisfaction, tant mieux ; si non, on procède rapidement à un réglage délicat, ou bien on prend une ampoule de secours. On prépare l'écran radioscopique, et toute sorte de petits accessoires à portée de la main : papier, crayons, gants et lunettes de protection, fil à plomb ; on dispose à l'abri des rayons les plaques et châssis et on place dans le cabinet

de photographies les bains qu'on a apportés ; quelquefois le cabinet lui-même doit être préparé avec des rideaux. Enfin, tout est prêt, si l'on n'a pas eu de déboires et si l'on se trouve dans un endroit connu, l'installation a pu être faite en une demi-heure.

C'est le moment de se mettre au travail avec les médecins et les chirurgiens de l'hôpital ou de l'ambulance. On apporte les blessés sur des brancards ou bien l'on fait venir ceux qui sont moins atteints.

La dynamo actionnée par le moteur de la voiture alimente donc le tube à rayons X pour prendre des radiographies des blessés permettant de situer précisément l'emplacement des éclats d'obus et des balles, de visualiser les fractures, de faciliter les actes opératoires évitant les grands délabrements. Les temps de pose étaient évalués entre 10 et 30 secondes selon les régions à examiner. Marie Curie préconisait la scopie avant la graphie pour les localisations et de nombreux chirurgiens intervinrent sous scopie directe. Sous l'égide de son service à l'Institut du Radium ; elle crée un second véhicule puis grâce à des donations, elle met au point d'autres véhicules. En 1918, Marie Curie dirige une escouade de 18 voitures de radiologie. De son côté, le service de santé militaire aura équipé 200 camions radiologiques avec groupes électrogènes et installés des services de radiologie dans tous les hôpitaux proches du front et de l'arrière.

À la fin de la Grande guerre, Marie Curie écrira : *on peut affirmer que l'examen radiologique a sauvé la vie à un grand nombre de blessés et en a préservé beaucoup d'autres d'infirmités futures... et l'examen radioscopique doit, en principe, précéder l'examen radiographique. Ces techniques s'entraident et se complètent mutuellement.*

Puis 1921 elle écrit : *Il m'est agréable de rappeler ici que la première des voitures radiologiques établies sur mon initiative a été fournie par l'Union des Femmes de France et équipée à ses frais. Cette petite voiture à carrosserie ordinaire ne portant que l'appareillage strictement nécessaire a, sans aucun doute, laissé de nombreux souvenirs dans la région parisienne...*

Elle a assuré seule le service du camp retranché de Paris pendant la plus grande partie de la guerre, en particulier lors de l'affluence de blessés qui se produisit en septembre 1914 à la suite de la bataille de la Marne.

À l'occasion de ses activités d'évacuation des blessés, Louis Savès découvre les *Petites Curie* et s'intéresse à cette nouvelle technologie. Il semble avoir trouvé sa voie car il décide qu'après la guerre, il reprendrait ses études médicales et se spécialiserait dans ce domaine. Féru en photographie, il s'intéresse à cette nouvelle technologie. Ainsi en qualité de médecin auxiliaire dans une section d'infirmiers de première ligne, il participe avec le chirurgien à la recherche, sous le faisceau des rayons X, des balles, des fragments d'obus et des fractures. Tous ignorent encore les complications de l'irradiation répétée : radio-dermites précoces puis des radionécroses tardives. Malgré tout, Savès ne présentera jamais de radiodermite.

Le 20 juin 1916, il est muté au 135^e régiment d'infanterie (135^e R.I.) jusqu'au 10 juillet 1919. Il participe à tous les combats du régiment en 1916 sur la Suippe puis dans la Somme (Morval-Sailly-Saillisel) et Bouchavesnes. En 1917, le régiment participe en avril à l'offensive devant Brimont. En début 1918, le 135^e se trouve à Hoéville (Meurthe-et-Moselle) puis il rejoint la Somme. Il participe en mars-avril à l'offensive d'Esclainvillers-Grivesnes. Il se retrouve à Méry en juin puis à Aubvillers où le 10 juillet, Savès est gazé. Il gardera toute sa vie une conjonctivite récidivante pour laquelle il ne demandera pas de pension d'invalidité malgré une gêne permanente. Il reste dans son régiment jusqu'à l'Armistice du 11 novembre 1918 puis participe à l'occupation de la Sarre où son régiment assure la surveillance des mines de charbon. Du 14 au 30 juin le régiment est mis en alerte à Coblenz, prêt à envahir la zone neutre si l'Allemagne ne signe pas le Traité de Paix de Versailles le 29 juin 1919.

Les qualités du 135^e sont reconnues et : *Par ordre n°130F du 30 septembre 1918 du général commandant en chef, le droit au port de la Fourragère, couleur de la Croix de guerre, est accordé au 135^e régiment d'infanterie.* Le 12 juillet 1919, Savès, promu médecin sous-aide-major (adjudant-chef), rejoint la 18^e section des infirmiers militaires basée à Perpignan.

Puis à l'issue du concours de 1919 et par décret du 19 septembre 1919, Louis Savès est affecté à Santé Navale et il est nommé médecin auxiliaire de la Marine.

Il rejoint l'École le 3 novembre 1919 pour reprendre ses études dans la lignée médicale à 12 inscriptions. Il reçoit le matricule 13 de la promotion 1919 (promotion rattachée à 1914). Il est alors nommé médecin de 3^e classe auxiliaire de la Marine. Il reçoit la Croix de guerre après trois citations dont une à l'ordre

du corps d'armée et deux à l'ordre du régiment et le droit du port de la fourragère de la Croix de guerre à titre personnel.

Avec ses camarades, anciens combattants, les *Poilus Navals*, sont impressionnants lors des prises d'armes à Santé Navale avec leurs nombreuses décorations.

Le 15 décembre 1920, il soutient sa thèse devant la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux sur : *Contribution à l'étude de l'appendicectomie dans les 36 premières heures*. Thèse n° 18, année 1920-1921, Bordeaux et il est *de facto* promu médecin de 2^e classe auxiliaire de la Marine.

Il est ensuite affecté dans un service de médecine de l'hôpital maritime de Rochefort du 25 décembre 1920 au 1^{er} janvier 1922 pour une année de formation complémentaire puis il est désigné pour l'École d'Application du Service de santé de la Marine à Toulon jusqu'au 9 mai 1922. Il est alors promu médecin de 2^e classe avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 1918, sans rappel de solde.

Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire le 30 avril 1921.

En 1921, Louis Savès opte pour la Marine et se fait photographier dans son nouvel uniforme. On peut remarquer sur la partie gauche de la vareuse :

- La croix de guerre 1914-1918 avec les trois étoiles correspondant à trois citations.
- La croix de chevalier de la Légion d'honneur.
- La fourragère sur l'épaule gauche, honorant les faits d'armes de son régiment, le 135^e RI.



À l'issue de l'École d'Application, Savès est affecté sur le navire-hôpital *Tourville* de mai 1922 au 15 octobre 1922 où il reçoit la médaille des Épidémies (échelon argent).

Il sert ensuite sur le croiseur-cuirassé *Waldeck-Rousseau* de la Division navale du Levant jusqu'au 10 novembre 1924. Le 1^{er} juin 1924, il est promu médecin de 1^{re} classe de la Marine.

Envoyé à Brest pour le 1^{er} novembre 1924, il embarque du 27 mars 1925 au 16 juin 1926 sur le cuirassé d'escadre *Patrie* transformé en école des torpilleurs et des électriciens.

Il est ensuite nommé à l'hôpital de Saint-Mandrier du 16 juin 1926 au 1^{er} juin 1930 et devient assistant d'électroradiologie. Puis le 1^{er} juillet 1930 il est affecté à l'hôpital maritime de Brest où il prépare le concours d'électroradiologiste. Il est reçu dans la spécialité d'électroradiologie et physiothérapie des hôpitaux maritimes dont la chaire, créée le 29 novembre 1931, est tenue par Hippolyte, Charles Le Coniac (promo 1895). Il est alors nommé chef de service à Brest. Il est promu médecin principal le 25 décembre 1932. Du 11 avril 1933 au 2 décembre 1934, il embarque sur le croiseur-mouilleur de mines *Pluton*, puis il retrouve son poste dans le service d'électroradiologie et de physiothérapie de l'hôpital maritime de Brest jusqu'au 2 septembre 1939. Le 6 octobre 1937, il est promu officier de la Légion d'honneur, par décret du président de la République en date du 11 juin 1937. Le 21 septembre 1938, il est promu médecin en chef de 2^e classe de la Marine.

La Seconde Guerre mondiale débutant, il est affecté le 25 septembre 1939, en qualité de médecin-major du bâtiment de ligne *Richelieu*, d'abord en armement, puis en opérations. En effet, celui-ci, après avoir échappé aux Allemands en juin 1940 dans des conditions difficiles, subit le 7 juillet 1940, devant Dakar, une attaque à la torpille menée par six *Swordfish* ayant décollé du porte-avions *Hermès* de la Royal Navy. Le bilan de cette attaque fait état d'une avarie de barre et d'un incident de coque avec un envahissement des tranches O,P,Q. Le *Richelieu* peut malgré tout rejoindre le port de Dakar.

À quai pour réparations, le navire résiste de nouveau victorieusement à une tentative de débarquement conjointe des Britanniques et des Français Libres du 23 au 25 septembre 1940. Pour son courage au cours des combats, Savès est cité à l'ordre de l'armée comportant attribution de la croix de guerre 1939-1945, le 10 octobre 1940. Il est promu médecin en



chef de 1^{re} classe de la Marine le 30 novembre 1940 pour faits de guerre. Puis Savès débarque à Dakar et du 1^{er} janvier 1941 au 1^{er} octobre 1941, il est chef du Service de santé des Armées de l'A.-O.F. (Afrique Occidentale Française). Il reçoit la médaille coloniale avec agrafe : A.-O.F. Malade, il est rapatrié et nommé au service de la solde et de l'ambulance de l'Arsenal de Toulon jusqu'au 14 janvier 1945.

Par arrêté ministériel n° 713/SS/2P/249P du 19 février 1945, il est rayé des cadres le 6 mars 1945 et il est *admis d'office à faire valoir ses droits à la retraite pour compter du 1^{er} avril 1946 et est admis au bénéfice des dispositions de l'article 5 de la loi du 5 avril 1946 pour compter du 1^{er} avril 1946*.

À la retraite en 1946, il s'installe à Bordeaux où il rachète le cabinet de radiologie du docteur Mathey-Cornat situé 82, cours de Verdun à Bordeaux. Actuellement en 2019, deux radiologues anciens élèves de Santé Navale exercent toujours dans ce centre de radiologie.

Il prend une retraite définitive en 1972 au moment où son fils Jean, radiologue, lui succède.

Il décède le 3 février 1988 à Bordeaux, à l'âge de 94 ans.

Nous remercions madame Annick Danan, fille de Louis Savès, pour nous avoir fourni une plaquette biographique et des photographies prises par Louis Savès et son fils, le docteur Savès : 16, place Pey-Berland à 33000 Bordeaux.

